

**QUE L'ANNEE 2009 SOIT CELLE DU RETOUR A LA RAISON
CELLE DE L'AVENEMENT D'UNE SOCIETE
ENFIN JUSTE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE !
AVEC DES VŒUX DE BONHEUR ET DE SANTE
LES PLUS CHALEUREUX
POUR VOUS ET VOS PROCHES
MES COLLEGUES DU BUREAU DU CIRIEC-FRANCE
SE JOIGNENT A MOI
POUR VOUS ASSURER DE LA CONTINUITE DE NOTRE ENGAGEMENT
DANS NOTRE TACHE D'ILLUSTRATION ET DE DEFENSE
DE L'ECONOMIE D'INTERET GENERAL
ET DES ORGANISATIONS ET ENTREPRISES
QUI S'EFFORCENT DE LA PROMOUVOIR.**

**Alain ARNAUD
Président du CIRIEC-FRANCE**

ACTUALITE

LE CEEP : DEFENSE ET PROMOTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES SERVICES D'INTERET GENERAL

Le **Centre Européen des Entreprises Publiques** représente les employeurs publics et les services d'intérêt général dans l'Union européenne. En tant qu'organisateur d'employeurs reconnue par la Commission européenne, le CEEP prend part au dialogue social européen et, à ce titre, a signé tous les accords européens négociés jusqu'à ce jour. Il est régulièrement consulté par les Directions générales de la Commission sur les projets de règlements, de directives ou toute autre législation concernant ses membres.

La section française du CEEP entretient des relations étroites avec le CIRIEC-France. Cette coopération est d'autant plus aisée que, bien que leur objet soit différent, les deux organisations partagent les mêmes préoccupations, comptent parmi leurs adhérents des membres communs ; plusieurs de leurs dirigeants sont présents dans les deux organisations. C'est ainsi que **Jacques Fournier** a été président du CIRIEC après avoir présidé le CEEP et que l'actuelle présidente du CEEP-France, **Mireille Flam**, est Vice-présidente du CIRIEC-France.

L'une des priorités du CEEP est la défense des Services d'Intérêt Economique Général (SIEG). Ses positions sont résumées dans le manifeste « Pour une législature 2009-2014 favorable aux SIEG » :

« *Considérant* :

- *que l'Union européenne élève les SIEG en tant que valeur commune ;*
- *que l'Union européenne reconnaît et respecte l'accès aux SIEG en tant que droit fondamental ;*
- *le rôle reconnu aux SIEG dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'UE ;*
- *que la Communauté et les Etats-membres doivent veiller à ce que les SIEG fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions notamment économiques et financières qui leur permettent d'accomplir leurs missions ;*
- *que les entreprises qui sont chargées de la gestion de SIEG ne sont pas soumises aux règles du Traité dès lors que l'application de ces règles fait échec en droit ou en fait à l'accomplissement de la mission particulière qui leur a été impartie ;*
- *le large pouvoir discrétionnaire des autorités publiques nationales, régionales et locales pour fournir, faire exécuter, financer et organiser les SIEG ;*
- *que les SIEG doivent répondre autant que possible aux besoins des utilisateurs dans les territoires où ces besoins s'expriment ;*
- *les principes de diversité et de disparité des SIEG, définis en fonction des besoins et des préférences collectives des utilisateurs et relevant de considérations géographiques, sociales ou culturelles ;*
- *qu'outre les exigences d'un niveau élevé de qualité, de sécurité et d'innovation, la fourniture des SIEG doit aussi se conformer aux principes de continuité, d'accès universel et à des prix abordables, d'égalité de traitement, de fiabilité, de respect des droits des utilisateurs tout en favorisant la cohésion économique, territoriale et sociale ;*

Le CEEP :

1. *proposera au nouveau Parlement ainsi qu'à la nouvelle Commission l'instauration d'un « test d'impact SIEG » préalable à toute proposition de législation pouvant impacter la capacité des SIEG de remplir leur mission, le corps de valeurs communes relatives aux SIEG et la nouvelle architecture introduite par le Traité de Lisbonne ;*
2. *proposera dès le début de la prochaine mandature de mettre en œuvre concrètement la nouvelle base juridique de l'article 14 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne de façon à*

établir, en codécision entre le Conseil et le Parlement européen, les principes et à fixer les conditions notamment économiques et financières qui permettent aux SIEG d'accomplir effectivement leurs missions d'intérêt général ;

3. prendra, à ce titre, une part active à l'évaluation du paquet « Altmark » sur les aides d'Etat sous la forme de compensations de SIEG qui sera lancée en décembre 2009 ;
4. soutiendra le maintien des dispositions actuelles régissant les concessions de SIEG et préconisera le respect du principe de subsidiarité ;
5. sera favorable à des dispositions sur la fourniture « in-house » de SIEG telles que celles prévues dans le règlement sur le transport public de passagers (1370/2007) ;
6. proposera de sécuriser dans le droit positif les dispositions sur les partenariats public-privé institutionnels figurant dans la communication interprétative de février 2008 (COM2007/6661) ;
7. sera favorable à toute clarification que la Commission pourrait apporter quant à la distinction entre services économiques d'intérêt général et services non-économiques d'intérêt général ;
8. sera particulièrement vigilant quant au traitement des SIEG dans les lois nationales de transposition de la directive sur les services dans le marché intérieur d'ici 2010 ;
9. accordera une attention particulière au traitement des services sociaux d'intérêt général (SSIG) et aux conditions effectives de leur mandatement conditionnant leur exclusion de la directive sur les services dans le marché intérieur et la compatibilité a priori de leur régime de financement public ;
10. s'engage pour la prochaine mandature à s'opposer à toute proposition législative ou communication ne respectant pas ce corps de dispositions qui compose la nouvelle architecture du droit primaire en matière de SIEG ».

www.ceep-France.org

1,3 MILLION SUPPLEMENTAIRE POUR L'ECONOMIE SOCIALE ... EN ILE DE FRANCE

Le Conseil Régional de l'Île de France a adopté une série de rapports de soutien à l'économie sociale et a accordé un financement supplémentaire de 1,3 million d'euros aux initiatives de ce secteur. Ce budget permettra en particulier :

- d'augmenter sensiblement le nombre de primes à la création d'activités par des personnes éloignées de l'emploi ou en situation précaire ;
- la poursuite au soutien des couveuses et coopératives d'activités et d'emploi ;
- les aides régionales à l'insertion par l'activité économique ;
- le renouvellement de conventions territoriales ;
- l'établissement de conventions triennales.

Cet effort, que l'on peut également observer dans plusieurs autres Régions, contraste avec l'affaiblissement des moyens, voire le risque de disparition, de la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale.

APPEL A PROJETS DE LA FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France a reconduit un « appel à projets » intitulé « *Initiatives solidaires et création d'emplois* ». L'objectif est d'apporter un soutien financier à des activités d'utilité sociale qui permettent la création d'emplois stables. A titre d'exemples, peuvent être concernés :

- Les services accessibles à des personnes fragilisées ;
- La production de biens ou de services accessibles à des personnes à faible pouvoir d'achat ;
- Des services collectifs favorisant le développement local de territoires en difficulté ;
- Des collectifs s'employant à mutualiser et pérenniser des emplois.

Renseignements : www.fondationdefrance.org

POINTS DE VUE...

...SUR L'ECONOMIE SOCIALE ET LA CRISE.

LE DELEGUE INTERMINISTERIEL A L'ECONOMIE SOCIALE

Dans ses vœux adressés aux lecteurs de **La Lettre de l'Economie Sociale**, **Jérôme Faure**, Délégué interministériel, prend position sur le rôle que l'économie sociale peut jouer dans le contexte actuel.

Extraits :

« 2008 restera comme l'année d'un changement de regard imposé sur le monde de l'économie. Alors que l'on s'apprêtait à célébrer le vingtième anniversaire de l'effondrement du communisme, le triomphateur d'alors, l'économie néolibérale de marché, butte sur ses propres dérives et place le monde dans une des plus graves crises des temps modernes, à l'exception des guerres.

« La main invisible du marché », si tant est qu'elle existe, comme l'expliquait Joseph Stiglitz à l'ouverture du Congrès du CIRIEC, en septembre dernier à Séville, n'ayant pas joué son rôle, les responsables politiques des principaux pays ont eux repris la main pour tenter de corriger les erreurs de l'illusion financière, et sauver ce qui peut l'être d'une économie réelle mise à mal par les « gourous » de Wall Street ou d'ailleurs.

Dans ce contexte, l'Economie sociale a eu et aura son mot à dire. Certes il lui faudra également participer à une auto-critique dès lors que certaines de ses enseignes n'ont pas été exemptes des fourvoiements initiés par la recherche non mesurée du gain rapide. Cela montre, a contrario, que c'est en restant attachée à ses valeurs et à ses principes que l'Economie sociale reste une Economie durable et, qu'à ce titre, elle recueille chaque fois plus de public... Les défis et les enjeux ne manquent donc pas. Des doutes et des interrogations persistent. Mais il faut aborder le futur proche avec cette conviction que la plupart des thèmes actuels peuvent trouver une partie de leur réponse dans les principes et les modes de gouvernance de l'Economie sociale... »

Cette affirmation de **Jérôme Faure** rejoint les propos d'**Etienne Pflimlin**, président du **Crédit Mutuel** et de **Coopératives Europe**, en conclusion de la récente Conférence européenne de l'économie sociale : *« L'économie sociale se trouve ainsi à un tournant. Elle peut, dans la crise, imposer une autre façon d'entreprendre, plus soucieuse de l'intérêt des membres, plus axée sur le territoire et la proximité et bien loin des tentations des sirènes spéculatrices. La crise est l'occasion pour certains de revenir sur les valeurs qui ont fait la force de l'économie sociale. Le contexte peut pousser les institutions politiques européennes, mais aussi françaises, à voir dans ces organisations une forme pertinente de développement économique et social répondant aux besoins actuels ».*

RENE VALLADON, Secrétaire confédéral FORCE OUVRIERE

De nombreuses entreprises de l'économie sociale communiquent très largement sur la robustesse de leur modèle économique en ces temps de crise. Quoi de plus normal que cette bonne santé puisque par nature elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer.

Par nature l'économie sociale, ne pouvait qu'échapper à la crise. Remarquons au passage que si ces entreprises avaient commis une parcelle des turpitudes de l'économie capitaliste que n'aurait-on entendu ! Remarquons également que les promesses de réformes profondes du capitalisme semblent déjà oubliées,

puisque la crise initialement annoncée comme structurelle, ne semble plus être considérée que comme conjoncturelle.

Comme d'autres la Confédération Force Ouvrière a imputé la crise financière (au-delà de la crise des 'subprimes' qui a joué avant tout le rôle de déclencheur) à la déformation du partage de la valeur ajoutée, c'est-à-dire à un partage de plus en plus inégal des richesses produites entre la rémunération du capital et celle du travail. A cela faut-il ajouter de surcroît que l'affectation de la rémunération du capital est allée de plus en plus vers la rente au détriment de l'investissement productif.

En ce qui concerne l'économie sociale trois observations doivent tempérer la vision d'une sphère protégée miraculeusement de l'environnement international.

La première est que tout naturellement la récession économique (voir une dépression demain ?) n'épargne pas les sociétaires dans leurs activités professionnelles et qu'il faut bien bon gré, mal gré s'attendre au mieux dans ce secteur aussi à une moindre croissance des entreprises.

La seconde est que certaines d'entre elles ayant cédé aux « attraits » de l'économie capitaliste et n'ayant d'économie sociale que l'apparence, subissent de plein fouet la contagion financière. « C'est à marée basse, que l'on voit ceux qui se baignaient sans maillot » aime à rappeler Warren Buffet.

La troisième observation doit tempérer la seconde. Si en règle générale la gestion financière des mutuelles et des coopératives est naturellement prudente, on doit espérer qu'elles ne seront touchées qu'à la marge, à travers leurs incontournables filiales, prises de participations et autres...

Dans les entreprises de l'économie sociale si l'équilibre de la gouvernance entre les responsabilités de la technostructure et la représentation des sociétaires était rompue, il appartiendrait alors aux sociétaires de se mobiliser pour que soient rappelée et traduite l'exigence du respect des valeurs de l'économie sociale.

Personne ne peut savoir aujourd'hui si cette crise sera l'occasion de refonder le capitalisme, mais elle peut être l'opportunité de réaffirmer dans les actes, non dans les discours, la réelle spécificité des valeurs qui fondent l'économie sociale.

rene.valladon@force-ouvriere.fr

TRAVAUX DU CIRIEC

GRUPE DE RECHERCHE DU CIRIEC-FRANCE

Constitué de chercheurs et d'enseignants, le groupe de recherche, animé par **Danièle Demoustier** et **Nadine Richez-Battesti**, travaille actuellement sur le thème : « Les organisations de l'économie sociale et solidaire face aux mutations de leurs environnements : gouvernance, régulation et territoires »

Ces travaux feront l'objet d'un numéro spécial de la revue **Géographie, Economie et Société**. Le groupe prépare également un numéro spécial de la revue du **CIRIEC-Canada**.

Enfin, il présentera les travaux en cours à l'occasion d'un **Dîner-débat** organisé prochainement par le **CIRIEC-France**.

info@ciriec-france.org

PARMI LES ACTIVITES DU CIRIEC-INTERNATIONAL :

- Une enquête est en cours sur « **les expériences mutualistes de protection sociale et solidaire** »
- Le séminaire « **Les services publics locaux** » se tiendra à Pavie (Italie), en avril 2009.
- La deuxième Conférence mondiale de **recherche en économie sociale** se tiendra à Ostersund (Suède), les 1 et 2 octobre 2009.
- Un Conseil international se tiendra à Lisbonne, le 27 mars 2009.
- La Commission scientifique internationale « **Services publics / Entreprises publiques** » se réunira à Pavie (Italie), les 16 et 17 avril 2009.
- La Commission scientifique internationale « **Economie sociale et coopérative** » se réunira à Paris ou Bruxelles, les 20 et 21 avril 2009.
- Le Conseil scientifique international se réunira à Paris ou Bruxelles, le 22 avril 2009.

<http://www.ulq.ac.be/ciriec>

LES DINERS-DEBATS DU CIRIEC-France

EUROPE, ENERGIE ET ECONOMIE SOCIALE

« *La question énergétique est un enjeu d'importance planétaire, qui a des répercussions dans de nombreux domaines : c'est une question transversale, dont les implications sont écologiques, bien sûr, mais également économiques et sociales ; c'est pourquoi les acteurs de l'économie sociale ont un rôle à jouer dans le développement de nouvelles formes de production et d'utilisation* ». L'association belge **Pour la Solidarité** a lancé le débat dans ces termes, en publiant un livre qui recense ce que l'économie sociale accomplit déjà, avec des retombées positives, dans le domaine de l'énergie.

La **MACIF** est, de son côté, l'une des grandes entreprises de l'économie sociale qui se préoccupe le plus de développement durable. Le président de la **Fondation MACIF**, Alain Philippe, n'a-t-il pas déclaré : « *La responsabilité de l'économie sociale l'oblige, par fidélité à son dessein solidaire, par respect des principes qui, depuis des décennies, ont forgé sa philosophie, par la volonté de nombre de ses dirigeants de ne pas rester passifs face aux enjeux portés par la substitution des énergies fossiles par d'autres énergies renouvelables ou, pour le moins, par des énergies à empreinte soutenable, l'oblige donc à prendre part au grand débat et aussi, bien sûr, au grand marché, conséquences de ces mutations, et d'y jouer un rôle que, bien au-delà de ses rangs, beaucoup appellent de leurs vœux* »

Le **CIRIEC-France**, dans son rôle de recherche et d'information, souhaite prendre part à la réflexion sur les moyens de créer des synergies entre les initiatives des acteurs de l'économie sociale. C'est pourquoi il a répondu favorablement à la proposition de la **MACIF** et de **Pour la Solidarité** d'engager un débat public qui prendra la forme d'un dîner-débat, à Paris, le 22 avril 2009.

info@ciriec-france.org

A LIRE

SUR LE « BLOG » DE JACQUES JOURNIER

Ses commentaires sur :

- Le débat que le **Centre Européen des Entreprises Publiques (CEEP)** a organisé à l'occasion de son assemblée générale annuelle :
 - Le bilan de la présidence française de l'Union européenne (présenté par Mme Anne-Laure de Coigny, secrétaire générale adjointe au Secrétariat des affaires européennes)
 - Les orientations du rapport sur la sécurisation des services d'intérêt général (présenté par M. Michel Thierry, inspecteur général des affaires sociales, auteur du rapport)
- Le compte-rendu du dîner-débat du **CIRIEC-France** sur **le logement social en Europe**.

<http://jacquesjournier.blog.lemonde.fr/category/ciriec/>

ANNALES DE L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

Revue du **CIRIEC-International**, les **ANNALES DE L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**, ont été créées, il y a un siècle, par le professeur **Edgard Milhaud**. Elles ont constitué la première étape de la création du **CIRIEC** (Alors, Centre International de Recherche et d'Information sur l'Economie Collective) Le numéro du centenaire (septembre-décembre 2008) retrace cette histoire, riche d'enseignements sur les évolutions qui ont conduit au CIRIEC actuel.

ciriec@ulq.ac.be

LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Hebdomadaire d'informations mutualistes, coopératives et associatives, **LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE** est l'organe de référence par excellence, indispensable tant aux chercheurs qu'aux praticiens. Le fondateur-directeur est de « ces témoins qui se font égorger ». **Jean-Louis Girodot** ne se contente pas de commenter ; président du Crédit Mutuel Ile-de-France, vice-président du Conseil Economique et Social Régional, président du groupe de protection sociale paritaire Audience,... il agit sur tous les fronts.

à découper ou photocopier et à retourner accompagné de votre règlement à :
LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE- 57, rue de Chateaudun, 75009 PARIS

Oui, je désire m'abonner à **La Lettre de l'Economie Sociale** pour une année, soit **45 numéros**. J'ai bien noté que je recevrai aussi tous les numéros spéciaux publiés durant cette période. Je joins mon règlement de **270 euros TTC**.

NOM :

ADRESSE :

Code Postal : Bureau Distributeur :

Je désire recevoir le coffret-reliure (+ 16 €)

Je désire recevoir une facture acquittée

AGENDA

CONFERENCE : « LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES », organisée par l'AFTA. Paris (Sénat), 26 janvier 2009. [01 42 98 02 26](tel:0142980226)

PREMIERE CONFERENCE ANNUELLE : « ECONOMIE SOCIALE : QUELLES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ? », co-organisée par le CEGES et *Les Echos*. Paris (Maison de la Chimie), 27 janvier 2009. mgrousset@lesechos.fr

LES ENTRETIENS DE L'IRES : « Indemnisation du chômage : un défi pour les partenaires sociaux ». Paris (Conseil Economique et Social), 12 février 2009. [http://www.ires-fr.org/Les - Entretiens - de - I - IRES - jeudi - 12](http://www.ires-fr.org/Les-Entretiens-de-I-IRES-jeudi-12)

CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ENTREPRISE, organisée par l'Union tchèque et morave des coopératives de production, l'Association coopérative et le ministère du travail et des affaires sociales tchèque. Prague, 16 au 18 avril 2009. www.seconference.cz

4^{ème} RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LA GLOBALISATION DE LA SOLIDARITE, organisée par le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire. Luxembourg, 22 au 25 avril 2009. maud.candela@pourolasolidarite.be

DINER-DEBAT : « EUROPE, ENERGIE ET ECONOMIE SOCIALE » organisé par le CIRIEC-France, la MACIF et POUR LA SOLIDARITE. Paris, 22 avril 2009. info@ciriec-france.org

FOIRE EXPOSITION DES COOPERATIVES « COOP-EXPO ». Prague, 18 et 19 mai 2009. www.ee-expo.coop

ADHESION AU CIRIEC-France

Association sans but lucratif, le CIRIEC-France est composé d'adhérents personnes morales et personnes physiques intéressées par la recherche et l'information sur l'économie publique, l'économie sociale et les institutions paritaires.
[Informations-adhésions : info@ciriec-france.org](mailto:info@ciriec-france.org)

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE (CIRIEC-France)

7, passage Tenaille 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 – Courriel : info@ciriec-france.org

Si vous souhaitez contribuer à alimenter les « Brèves » du CIRIEC-France adressez vos informations :
marcel.caballero@club-internet.fr